

FICHE N°1 : Hêtraies

Habitat forestier

Code Natura 2000 :
UE 9120 ; 9130



Source: Forum Centre Bretagne Environnement (FCBE).

Généralités

La vallée du Léguer possède une mosaïque de boisements. Les conditions climatiques favorables au hêtre lui permettent de se développer et de structurer des formations forestières à grande valeur patrimoniale, dont les hêtraies.

Description

Hêtraie atlantique collinéenne (de collines) acidophile à sous-bois à if et à houx (9120)

Formation dominante dans la vallée du Léguer, la hêtraie atlantique à if et à houx s'installe sur des sols acides et pauvres en éléments minéraux (acidophiles). Elle est caractéristique des régions atlantiques bien arrosées.

La strate arborée est surtout constituée de hêtres et de chênes. Le sous-bois présente, en strate arbustive, du houx et/ou de l'if. En strate herbacée, les plantes caractéristiques sont la fougère aigle, la myrtille et une mousse (le polytric élégant). En sols très acides, les mousses sont souvent très présentes.

ESPECES TYPIQUES :

- * **Hêtre**
(*Fagus sylvatica*).
- * **Chêne**
(*Castanea sativa*).
- * **Houx**
(*Ilex aquifolium*).
- * **If**
(*Taxus baccata*).
- * **Fougère aigle**
(*Pteridium aquilinum*).
- * **Myrtille**
(*Vaccinium myrtillus*).
- * **Polytric élégant**
(*Polytrichum formosum*).

Jacinthe des bois



Hêtraie à aspérule odorante (9130)

Formation moins présente dans la vallée, les hêtraies à aspérule odorante, que sont la hêtraie-chênaie à mélisse, if et houx et la hêtraie-chênaie à jacinthe des bois, s'installent sur des sols plus riches en calcaire, assez basiques (neutrodines).

La strate arborée est surtout constituée de hêtres et de chênes. Le sous-bois est formé de noisetiers, d'aubépines et d'érables champêtres. Quant au tapis végétal, les plantes herbacées caractéristiques sont le sceau de Salomon, la stellaire holostée et la jacinthe des bois qui, avec l'aspérule odorante et la mélisse, sont des plantes indicatrices du caractère neutrodine de la forêt. Le tapis muscinal (tapis de mousses) est souvent peu fourni et pauvre en espèces.

ESPECES TYPIQUES :

- * **Hêtre**
(*Fagus sylvatica*).
- * **Chêne**
(*Castanea sativa*).
- * **Houx**
(*Ilex aquifolium*).
- * **If**
(*Fagus sylvatica*).
- * **Jacinthe des bois**
(*Hyacinthoides non-scripta*).
- * **Sceau de salomon**
(*Polygonatum multiflorum*).
- * **Stellaire holostée**
(*Stellaria holostea*).
- * **Aspérule odorante**
(*Asperulo fagatum*).
- * **Mélisse**
(*Melica uniflora*).

Stellaire holostée



Répartition géographique

La répartition géographique de la **hêtraie atlantique collinéenne acidophile à sous-bois à if et à houx** est assez répandue dans le Nord-Ouest de la France : Nord-Pas-de-Calais, Cotentin, Normandie, Morvan, Picardie et Bretagne. C'est un type d'habitat représentatif des climats hyper atlantiques.

La **hêtraie chênaie à mélisque, if et houx** se rencontre uniquement dans la zone hyper atlantique de France (Nord et Ouest Bretagne).

La **hêtraie chênaie à jacinthe des bois** se trouve dans la façade Nord Atlantique, Ouest du bassin parisien.

Localisation sur le site

Dans la vallée du Léguer, les **hêtraies-chênaies atlantiques acidophiles** sont situées sur les terrains pentus des coteaux du Léguer et des sous-bassins versants moins pentus en amont. L'encaissement de la vallée et sa direction Sud-Nord font que l'exposition principale de ces bois (Est ou Ouest) et l'influence du cours d'eau maintiennent un micro-climat frais, propice au hêtre.

Quant aux **hêtraies-chênaies neutroclines**, telle la hêtraie-chênaie à mélisque, if et houx ou la hêtraie-chênaie à jacinthe des bois, elles sont réparties en petites unités sur de nombreux points.

Habitats associés

Les habitats rocheux

Le couvert forestier de ces hêtraies-chênaies couvre des habitats rocheux qui peuvent abriter une flore remarquable, comme la fougère d'intérêt communautaire, la « trichomanes remarquable » (*Trichomanes speciosum*).

Espèces associées

L'escargot de Quimper

Les hêtraies chênaies sont aussi un habitat préférentiel pour l'escargot de Quimper, espèce d'intérêt communautaire.

Les chauves-souris

Les hêtraies-chênaies, au même titre que l'ensemble des boisements, constituent également un habitat pour des espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire, notamment la barbastelle d'Europe qui est une espèce forestière (fiche espèce n°12).

FICHE N°2 : Tourbières boisées

Habitat forestier

Code Natura 2000 :

UE 91DO (habitat prioritaire)



Source: Forum Centre Bretagne Environnement (FCBE).

Généralités

L'hydrographie de la vallée du Léguer est localement bordée par des boisements, stade final de l'évolution des milieux.

Description

Les tourbières boisées sont des habitats forestiers se développant sur des sols tourbeux : sols formés de tourbe, qui est très pauvre en éléments minéraux et très acide, constituée d'une accumulation de résidus végétaux peu décomposés.

Boulaie pubescente tourbeuse de plaine (91DO).

La boulaie pubescente se développe au contact avec d'autres habitats tourbeux tels que les tourbières de pente et les prairies humides. Cette forêt couvre des sols très pauvres en minéraux et donc très acides.

La boulaie pubescente se retrouve dans les vallées et le long des cours d'eau. Le milieu est caractérisé par la permanence d'une nappe élevée, souvent très proche de la surface avec une eau très pauvre en éléments nutritifs. Ce milieu dépend des espaces humides environnants qui l'alimentent en eau.

La boulaie tourbeuse est dominée par le bouleau pubescent avec parfois du saule en sous-bois (saule roux ou saule à oreillettes). La strate arbustive est très peu fournie alors que la strate muscinale (strate de mousses) a toujours un recouvrement très important avec surtout des sphaignes. La strate herbacée comporte souvent de la molinie, différentes laïches de milieux marécageux ainsi que plusieurs fougères de milieux hygrophiles (inondés en permanence).

ESPECES TYPIQUES :

* **Bouleau pubescent**

(*Betula pubescens*).

* **Saule roux**

(*Salix atrocinerea*).

* **Saule à oreillettes**

(*Salix aurita*).

* **Sphaignes**

(*Sphagnum*).

* **Molinie bleue**

(*Molinia caerulea*).

* **Laïches**

(*Carex*).

Feuilles de bouleau sur un tapis de sphaignes



Répartition géographique

La boulaie pubescente est présente dans diverses régions françaises mais elle reste un habitat très rare et dispersé sur de faibles étendues souvent fragmentées.

Localisation sur le site

A l'image du territoire français, la **vallée du Léguer** compte très peu de tourbières boisées. Elles restent très éparées et se trouvent sur de très faibles surfaces. Elles se situent sur des pentes très faibles mais pas nulles, dans des cuvettes de fonds de vallées ouverts ou le long de talwegs (lignes de fond d'une vallée) peu marqués sur le côté du cours d'eau.

FICHE N°3 : Tourbières

Habitat humide

Code Natura 2000 :

UE 7110 (prioritaire), 7140



Généralités

Les tourbières se situent en tête de bassin versant, en fonds de vallées à pentes très douces ou en bordures d'étangs. Ces habitats humides produisent la tourbe (sol très pauvre, constitué d'une accumulation de résidus végétaux peu décomposés).

Description

Tourbières hautes actives (7110).

La tourbière haute active, milieu exceptionnel, très acide et très pauvre en éléments minéraux, héberge un cortège de végétaux rares ou menacés. Cet habitat, résultat de milliers d'années d'accumulation de sphaignes (mousse), constitue une véritable relique postglaciaire et témoigne de conditions climatiques révolues.

Cette tourbière est qualifiée de « haute » car, à ce stade, la végétation est surélevée par rapport au niveau de la nappe du cours d'eau et n'est plus alimentée que par les précipitations. Elle est dite « active » car il y a production de tourbe.

La diversité floristique et les apparences de la tourbière peuvent être très variables d'un endroit à l'autre. C'est souvent dans les endroits les plus bas et les plus ouverts que la diversité floristique et l'intérêt biologique sont les plus forts.

Tourbières de transition et tremblants (7140)

Cet habitat se développe surtout en bordure de vieux étangs, implantés sur des zones tourbeuses. Il est souvent dominé par de grandes « herbes » adaptées aux milieux très humides, surtout de carex dont les rhizomes (tiges immergées) forment un radeau sur lequel se développent les autres plantes. Ces milieux sont un refuge pour de nombreuses espèces menacées.

Espèces typiques :

× **Narthécie des marais**
(*Narthecium ossifragum*).

× **Linaigrette à feuilles étroites**
(*Eriophorum angustifolium*).

× **Rosolis à feuilles rondes**
(*Drosera rotundifolia*).

× **Sphaignes**
(*Sphagnum*).

× **Bruyère à 4 angles**
(*Erica tetralix*).

× **Bruyère ciliée**
(*Erica ciliaris*).

× **Callune commune**
(*Calluna vulgaris*).

Narthécie des marais



Espèces typiques :

× **Laïches**
(*Carex lasiocarpa* et *Carex rostrata*).

× **Trèfle d'eau**
(*Menyanthes trifoliata*).

× **Potentille des marais**
(*Potentilla palustris*).

× **Prêle des eaux**
(*Equisetum fluviale*).

Répartition géographique

La tourbière haute active et la tourbière de transition et tremblants sont présents sur une grande partie du territoire français mais les concentrations sont fortes dans les régions de moyenne montagne (Vosges, Jura, Alpes du Nord, Massif central, Pyrénées) et dans le Massif armoricain, le bassin parisien et les Ardennes ainsi qu'en Corse. En dehors de ces zones, ce type d'habitat est plus sporadique et présente des formes appauvries.

Localisation sur le site

Dans la vallée du Léguer, les tourbières hautes actives sont disséminées sur le bassin versant amont en quelques petites unités. Elles sont positionnées dans des cuvettes en fonds de vallées ou de vallons sur de faibles pentes, sur des talwegs peu marqués.

Quant aux tourbières de transition et tremblants, elles se trouvent surtout en queue d'étang.

Espèces associées

La loutre d'Europe

Les tourbières, comme l'ensemble des zones humides sont des habitats préférentiels pour la loutre d'Europe, en tant que zones de refuges, de tranquillité et d'alimentation (batraciens) (fiche espèce n°1).

Les chauves-souris

Les tourbières, au même titre que l'ensemble des zones humides, sont aussi un habitat pour des espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire, où elles viennent s'abreuver ou chasser des insectes (fiche espèce n°2).

FICHE N°4 : Landes humides

Habitat humide

Code Natura 2000 :
UE 4020 (prioritaire)



Généralités

Le climat océanique des régions atlantiques favorise le développement de landes humides.

Description

Landes humides à bruyère ciliée et bruyère à 4 angles (4020).

Cette lande humide se développe sur des substrats acides constamment humides ou connaissant des phases d'assèchement temporaire. En plus des bruyères ciliées et à 4 angles, des sphaignes peuvent être présentes sous la forme de coussinets dans les landes les plus humides mais leur présence n'est pas systématique. Lorsque l'engorgement du sol est permanent, une faible activité turfigène des sphaignes peut exister (production de tourbe), caractérisant alors les landes tourbeuses.

Dans ce type de landes humides, l'ajonc de Le Gall est souvent présent et la molinie peut marquer le tapis végétal, surtout s'il est entretenu par fauche ou pâturage. Mousses et sphaignes sont présentes à des degrés divers.

ESPECES TYPIQUES :

- * **Ajonc de Le Gall**
(*Ulex gallii*).
- * **Bruyère à 4 angles**
(*Erica tetralix*).
- * **Bruyère ciliée**
(*Erica ciliaris*).
- * **Molinie bleue**
(*Molinia caerulea*).
- * **Callune commune**
(*Calluna vulgaris*).
- * **Sphaignes**
(*Sphagnum*).
- * **Narthécie des marais**
(*Narthecium ossifragum*), en situation tourbeuse.

Ajonc de Le Gall



Bruyère à 4 angles



Répartition géographique

Ces landes se rencontrent surtout en Bretagne et en Gascogne ainsi que dans le Pays-basque. Des irradiations existent dans les régions limitrophes, notamment la Basse-Normandie, la Loire-Atlantique, l'Anjou et le Maine.

Localisation sur le site

Dans la vallée du Léguer, les landes humides ne sont présentes que par quelques unités significatives sur l'amont du bassin versant. Elles se localisent sur des pentes très faibles à nulles.

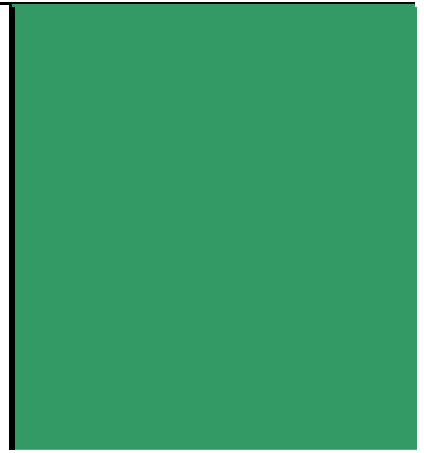
Espèces associées

La loutre d'Europe

Les landes humides, comme l'ensemble des zones humides sont des habitats préférentiels pour la loutre d'Europe, en tant que zones de refuges, de tranquillité et d'alimentation (batraciens) (fiche espèce n°11).

Les chauves-souris

Les landes humides, au même titre que l'ensemble des zones humides, sont aussi un habitat pour des espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire, où elles viennent s'abreuver ou chasser des insectes (fiche espèce n°12).



FICHE N°5 : Prairies humides

Habitat humide

Code Natura 2000 :
UE 6410 ; 6430

Prairie à molinie



Généralités

Ces formations végétales étaient dominantes dans les fonds de vallées jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. Les habitants fauchaient les parcelles en bordure des cours d'eau pour nourrir le bétail. L'agriculture moderne a mis un terme à cette pratique ancestrale. Bien que ces prairies humides marquent encore le paysage, il ne subsiste aujourd'hui que des lambeaux de prairies entretenues.

Description

Prairies à molinie bleue (6410)

Les prairies à molinie se développent sur des sols acides et pauvres en éléments minéraux et soumis à une fluctuation saisonnière du niveau de l'eau. Entretien par fauche ou pâturage, ces prairies sont souvent très diversifiées floristiquement. A l'abandon, la prairie peut être envahie par la molinie.

Les prairies à molinie se distinguent des prairies humides à joncs classiques par la présence plus ou moins importante de la molinie, une plus grande proportion de laîches et un cortège floristique avec le cirse des anglais, la laîche faux-panic, la scorsonère humble, les joncs, la succise des prés.

ESPECES TYPIQUES :

- * **Molinie bleue**
(*Molinia caerulea*).
- * **Laîche faux-panic**
(*Carex panicea*).
- * **Scorsonère humble**
(*Scorzonera humilis*).
- * **Cirse des anglais**
(*Cirsium dissectum*).
- * **Jonc à fleurs aiguës**
(*Juncus acutiflorus*).
- * **Jonc aggloméré**
(*Juncus conglomeratus*).
- * **Succise des prés**
(*Succisa pratensis*).

Mégaphorbiaies (6430)

La mégaphorbiaie est une prairie humide qui a un stade de développement très avancé et qui se reconnaît en raison d'une nette dominance de la reine des prés. Elle se développe sur les berges alluviales humides. Quand l'humidité change, la composition végétale change.

L'habitat est ainsi rarement présent de manière uniforme, mais plutôt en mosaïque avec d'autres milieux selon la micro-topographie du site. Dans ce cas, et dans un souci de respect d'une cohérence écologique, c'est la mosaïque dans son intégralité qui doit être prise en compte.

ESPECES TYPIQUES :

- * **Reine des prés**
(*Filipendula ulmaria*).
- * **Angélique sauvage**
(*Angelica sylvestris*).
- * **Scirpe des bois**
(*Scirpus sylvaticus*).
- * **Jonc à fleurs aiguës**
(*Juncus acutiflorus*).
- * **Valériane officinale**
(*Valeriana repens*).
- * **Oenanthe safranée**
(*Oenanthe crocata*).

Mégaphorbiaie



Répartition géographique

La **prairie à molinie** a aujourd'hui quasiment disparu dans toutes les régions de plaine. Il est donc important de lui prêter une attention toute particulière.

Quant aux **mégaphorbiaies**, elles restent assez répandues sur le territoire, dans les domaines atlantiques et médio-européens.

Localisation sur le site

Un bon nombre d'unités de **prairies à molinie** existe dans la vallée du Léguer, surtout en amont du bassin versant. Elles se situent sur des terrains plats, en fonds de vallées, bordant souvent un ru.

Plusieurs hectares de **mégaphorbiaies** sont présents dans la vallée du Léguer, surtout en amont du bassin versant. Ces prairies humides sont localement situées en têtes de talwegs, ou le plus souvent sur pentes quasi-nulles, en fonds de vallées plats, dans le couloir humide influencé par un cours d'eau.

Espèces associées

Le Damier de la Succise

Ces prairies humides peuvent accueillir une espèce végétale menacée, la succise des prés (*Succisa pratensis*), la plante hôte préférentielle du papillon d'intérêt communautaire, le damier de la succise dont la chenille est noire.

La Loutre d'Europe

Les prairies humides, comme l'ensemble des zones humides sont des habitats préférentiels pour la loutre d'Europe, en tant que zones de refuges, de tranquillité et d'alimentation (batraciens) (fiche espèce n°11).

Les chauves-souris

Les prairies humides, au même titre que l'ensemble des zones humides, sont aussi un habitat pour des espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire, où elles viennent s'abreuver ou chasser des insectes (fiche espèce n°12).

FICHE N°6 : Rivière à renoncles

Habitat aquatique

Code Natura 2000 : UE 3260

Rivière à renoncles (en fleur)



Source: Forum Centre Bretagne Environnement (FCBE).

Généralités

La rivière à renoncles abrite une faune et une flore d'un fort intérêt patrimonial. Sur le site, l'habitat se caractérise par différentes plantes aquatiques qui varient de l'amont vers l'aval du bassin versant.

Description

Les rivières à renoncles des étages planitiaire à montagnard (3260).

Ce type de rivière abrite des végétations présentes dans les eaux courantes ou permanentes, développées sur roches-mères siliceuses (grès, schistes, granites, gneiss). Les eaux sont acides à neutres, à richesse variable en nitrates, restant assez pauvres en phosphates et dérivés.

Les principales végétations aquatiques présentes dans le Léguer sont les renoncles aquatiques et les callitriches ainsi que les mousses aquatiques. L'oënanthe safranée est aussi régulièrement notée mais ne prolifère pas.

D'une manière générale, la végétation des eaux ombragées, dominées par les mousses, s'oppose à la végétation des eaux ensoleillées, dominées par les plantes à fleurs telles que les renoncles.

ESPECES TYPIQUES :

- * **Renoncule en pinceaux** (*Ranunculus pericillatus*).
- * **Callitriche en crochet** (*Callitriche hamulata*).
- * **Callitriche à fruits aplatis** (*Callitriche platycarpa*).
- * **Oënanthe safranée** (*Oënanthe crocata*).

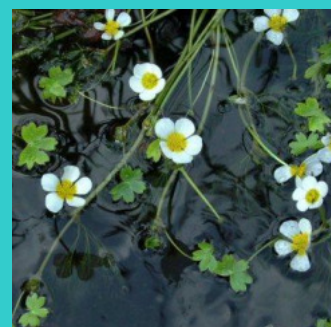
Répartition géographique

Tous les massifs cristallins (Vosges du Nord, Nord-Lozère, Massif central, Pyrénées-Atlantiques, Massif armoricain) abritent cet habitat.

Localisation sur le site

Dans la vallée du Léguer, l'habitat englobe l'ensemble de la rivière, jusqu'aux plus petits cours d'eau. Il est naturellement bien distribué dans l'ensemble du site.

Renoncles



Espèces associées :

Saumon atlantique, Lamproie marine, Lamproie Planer et Chabot

La rivière à renoncules est un habitat préférentiel pour la faune piscicole, entre autre le saumon atlantique, les lamproies marines et Planer, le chabot, espèces d'intérêt communautaire (fiches espèces n°7, 8, 9 et 10).

La loutre d'Europe

La rivière est un habitat préférentiel pour la Loutre, surtout la ripisylve (fiche espèce n°11).